

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

5280 Nettoyant hygiène de surface 1I AB

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: 1105159

Page 1 de 14

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

5280 Nettoyant hygiène de surface 1I AB

UFI: 5G82-Q0EY-N00R-WD9S

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Nettoyant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société: TUNAP GmbH & Co. KG
Rue: Bürgermeister-Seidl-Str. 2
Lieu: D-82515 Wolfratshausen
Téléphone: + 49 (0) 8171/1600 - 0
e-mail: sdb@tunap.com
Internet: www.tunap.com

Téléfax: + 49 (0) 8171/1600 - 40

Fournisseur

Société: TUNAP Benelux
Rue: Oeverstraat 23
Lieu: B-9160 Lokeren
Téléphone: 0032 9 326 76 00
e-mail: sdb@tunap.com
Internet: www.tunap.nl

Téléfax: 0032 9 326 760 7

1.4. Numéro d'appel d'urgence: antigif centrum, centre antipoisons: 070 245 245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3; H226
Eye Dam. 1; H318
Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**
n-propanol**Mention d'avertissement:** Danger**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

5280 Nettoyant hygiène de surface 1I AB

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: 1105159

Page 2 de 14

Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P260 Ne pas respirer vapeurs.
- P280 Porter équipement de protection des yeux.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH. Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
64-17-5	éthanol			20 - < 25 %
	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319			
71-23-8	n-propanol			10 - < 20 %
	200-746-9	603-003-00-0	01-2119486761-29	
	Flam. Liq. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H225 H318 H336			
85409-23-0	composés de l'ion ammonium quaternaire, Alkyl (C12-C14) chlorure d'ehtylbenzylammonium			0,1 - < 1 %
	287-090-7			
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H314 H400 H410			
68424-85-1	composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures			0,1 - < 1 %
	939-253-5		01-2119965180-41	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H302 H314 H318 H400 H410			
7173-51-5	chlorure de didécylidiméthylammonium			0,1 - < 1 %
	230-525-2			
	Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H301 H314 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

5280 Nettoyant hygiène de surface 1I AB

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: 1105159

Page 3 de 14

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
64-17-5	200-578-6	éthanol	20 - < 25 %
		par inhalation: CL50 = 95,6 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >20000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 6200 mg/kg Eye Irrit. 2; H319: >= 50 - 100	
71-23-8	200-746-9	n-propanol	10 - < 20 %
		par inhalation: CL50 = > 33,8 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 4032 mg/kg; par voie orale: DL50 = 8000 mg/kg	
85409-23-0	287-090-7	composés de l'ion ammonium quaternaire, Alkyl (C12-C14) chlorure d'ethylbenzylammonium	0,1 - < 1 %
		par voie orale: DL50 = 778 mg/kg M acute; H400: M=10	
68424-85-1	939-253-5	composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	0,1 - < 1 %
		dermique: DL50 = 3412,5 mg/kg; par voie orale: DL50 = 795 mg/kg M chron.; H410: M=1	
7173-51-5	230-525-2	chlorure de didécylidiméthylammonium	0,1 - < 1 %
		dermique: DL50 = 3342 mg/kg; par voie orale: DL50 = 238 mg/kg M acute; H400: M=10	

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 annexe VII-C: moins de 5 % agents de surface cationiques

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver avec beaucoup d'eau et de savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Consulter impérativement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, nausées, étourdissements, irritation de la peau fatigable,

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Appeler un CENTRE ANTIPOISON. Des symptômes peuvent apparaître seulement quelques heures après l'exposition.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

5280 Nettoyant hygiène de surface 1I AB

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: 1105159

Page 4 de 14

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Eloigner toute source d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser un équipement de protection individuel

Pour les non-secouristes

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Pour les secouristes

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). S'assurer que toutes les eaux usées sont collectées et transférées à une station d'épuration.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Observer le mode d'emploi.

La poussière doit être aspirée directement à l'endroit où elle se dégage. Aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

5280 Nettoyant hygiène de surface 1I AB

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: 1105159

Page 5 de 14

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter l'exposition. Porter un vêtement de protection approprié. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes. Aliments pour humains et animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

À conserver au frais et au sec. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m ³	F/m ³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1907		8 h	
71-23-8	Alcool propylique	100	250		8 h	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Noms des agents	Voie d'exposition	Effet	Valeur
68424-85-1	composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	3,96 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	5,7 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,64 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	3,4 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	3,4 mg/kg p.c./jour

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

5280 Nettoyant hygiène de surface 1I AB

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: 1105159

Page 6 de 14

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Noms des agents	Valeur
	Milieu environnemental	
68424-85-1	composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	
	Eau douce	0,001 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0 mg/l
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Sédiment d'eau douce	12,27 mg/kg
	Sédiment marin	13,09 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	0,4 mg/l
	Sol	7 mg/kg

Conseils supplémentaires

- a sans limitation
- b Fin de l'exposition voire fin du processus
- c en cas d'exposition à long terme: après plusieurs postes superposées
- d avant la couche suivante

sang (B)
Urine (U)

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.
EN 166

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration 480min
Epaisseur du matériau des gants 0,45 mm
EN ISO 374

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.
Cas de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle pertinente est intéressant de noter:
Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).
Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: A
Respecter les limites de port indiquées par le fabricant.
Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

5280 Nettoyant hygiène de surface 1I AB

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: 1105159

Page 7 de 14

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide	
Couleur:		
Point de fusion/point de congélation:	Aucune information disponible.	Testé selon la méthode
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	78 °C	
Limite inférieure d'explosivité:	2,1	
Limite supérieure d'explosivité:	15	
Point d'éclair:	33 °C	ISO 3679
Température d'auto-inflammation:	400 °C	
pH-Valeur (à 20 °C):	7,5	DIN 19268
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	>= 20 mm ² /s	
Hydrosolubilité:	complètement miscible	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune information disponible.	
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.	
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.	
Densité (à 20 °C):	0,952 g/cm ³	DIN 51757
Densité de vapeur relative:	Aucune information disponible.	

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Épreuve de séparation du solvant:	Aucune information disponible.
Teneur en solvant:	Aucune information disponible.
Teneur en corps solides:	Aucune information disponible.
Point de sublimation:	Aucune information disponible.
Point de ramollissement:	Aucune information disponible.
:	Aucune information disponible.
Viscosité dynamique:	Aucune information disponible. DIN 53019-1
Durée d'écoulement: (à 20 °C)	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Inflammable.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

5280 Nettoyant hygiène de surface 1I AB

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: 1105159

Page 8 de 14

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	éthanol				
	orale	DL50 mg/kg 6200	Rat	IUCLID	
	cutanée	DL50 mg/kg >20000	Rat		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 95,6 mg/l	Rat	RTECS	
71-23-8	n-propanol				
	orale	DL50 mg/kg 8000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg 4032	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l > 33,8	Rat		
85409-23-0	composés de l'ion ammonium quaternaire, Alkyl (C12-C14) chlorure d'ehtylbenzylammonium				
	orale	DL50 mg/kg 778	Rat		
68424-85-1	composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures				
	orale	DL50 mg/kg 795	Rat	Study report (1986)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg 3412,5	Lapin	Study report (1977)	EPA OPPTS 870.1200
7173-51-5	chlorure de didécylidiméthylammonium				
	orale	DL50 mg/kg 238	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg 3342	Lapin		

Irritation et corrosivité

Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune information disponible.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

5280 Nettoyant hygiène de surface 1I AB

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: 1105159

Page 9 de 14

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

5280 Nettoyant hygiène de surface 1I AB

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: 1105159

Page 10 de 14

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	éthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 14200 mg/l	96 h	Tête de boule		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 9268 - 14221 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID	
71-23-8	n-propanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 4480 mg/l	96 h	Pimephales promelas		
68424-85-1	composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,515 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	REACH Registration Dossier	EPA OPP 72-1
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,01 mg/l	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,016 mg/l	48 h	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	EU Method C.2
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,2737 mg/l	7 d	Pimephales promelas	REACH Registration Dossier	other: U.S. EPA FIFRA 72-
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,013 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 211
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 11 mg/l)	0,5 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 209
7173-51-5	chlorure de didécyldiméthylammonium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,19 mg/l	96 h	Pimephales promelas		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,026 mg/l		Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,062 mg/l	48 h	Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange. AOX (mg/l): 0

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	éthanol	-0,31
71-23-8	n-propanol	0,29
68424-85-1	composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	1,01

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

5280 Nettoyant hygiène de surface 1I AB

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: 1105159

Page 11 de 14

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
68424-85-1	composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	66,74	Lepomis macrochirus	REACH Registration D

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Ce produit chimique est un COV selon 99/13/CE.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN1987

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ALCOOLS, N.S.A.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

5280 Nettoyant hygiène de surface 1I AB

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: 1105159

Page 12 de 14

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 3

Code de classement: F1

Dispositions spéciales: 274 601

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E1

Catégorie de transport: 3

N° danger: 30

Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN1987

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ALCOOLS, N.S.A. (éthanol, n-propanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 3

Code de classement: F1

Dispositions spéciales: 274 601

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN1987

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ALCOHOLS, N.O.S.(ethanol, n-propanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 3

Marine polluant: No

Dispositions spéciales: 223, 274

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E1

EmS: F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN1987

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ALCOHOLS, N.O.S.(ethanol, n-propanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 3

Dispositions spéciales: A3 A180

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 10 L

Passenger LQ: Y344

Quantité exceptée: E1

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

5280 Nettoyant hygiène de surface 1I AB

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: 1105159

Page 13 de 14

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	366
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

2010/75/UE (COV): Aucune information disponible.
2004/42/CE (COV): Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Information supplémentaire

Substance active	CAS-Nr.	g/100g
Ethanol	64-17-5	20,95
n-Propanol	71-23-8	10,00
Didecyldiméthylammoniumchlorid	7173-51-5	0,24
C12-14-alkyl[(ethylphenyl)methyl]diméthylammoniumchlorid	85409-23-0	0,24
Benzyl-C12-16-alkyldiméthylammoniumchlorid	68424-85-1	0,24

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,4,5,7,8,9,10,11,12,14,16.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
IATA: International Air Transport Association
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL/DMEL: Derived No Effect Level / Derived Minimal Effect Level
WEL (UK): Workplace Exposure Limits
TWA (EC): Time-Weighted Average
ATE: Acute Toxicity Estimate
STEL (EC) Short Term Exposure Limit
CL50: Lethal Concentration

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

5280 Nettoyant hygiène de surface 1I AB

Date de révision: 08.04.2021

Code du produit: 1105159

Page 14 de 14

EC50: half maximal Effective Concentration

ErC50: means EC50 in terms of reduction of growth rate

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)